



Les CCI se mobilisent pour promouvoir l'apprentissage en Bretagne

Le 2 juillet dernier, la signature d'une convention entre Laurent WAUQUIEZ, Secrétaire d'État chargé de l'emploi, et l'Assemblée française des chambres de commerce et d'industrie, a permis la mise en place d'un plan d'action en faveur de l'apprentissage. Celui-ci s'articule autour de deux grandes mesures : promouvoir l'apprentissage auprès des entreprises et valoriser le tutorat.

Cette convention, prévoit le déploiement de 100 développeurs de l'apprentissage sur toute la France. Les CCI de Bretagne mobilisent 9 développeurs de l'apprentissage pour rencontrer 3000 dirigeants d'entreprises en un an et favoriser la signature de 300 nouveaux contrats d'apprentissage.

Leurs missions :

- informer les entreprises sur les nouvelles dispositions du plan jeunes et sur l'intérêt d'embaucher un apprenti, pour leur entreprise comme pour les jeunes ;
- favoriser la signature de contrats d'apprentissage dans les PME qui n'ont habituellement pas recours à cette formule. C'est prioritairement la tranche des entreprises de 20 à 250 salariés - principal gisement de contrats potentiels - qui sera visée.

Les 9 développeurs ont pour objectif d'aller à la rencontre de 3 000 entreprises, sur une période d'un an, et de permettre la signature de 300 contrats d'apprentissage supplémentaires.

Les + pour l'entreprise

L'apprentissage permet aux entreprises de bénéficier de mesures exceptionnelles et immédiates pour le recrutement d'un jeune :

- 0 charges pour les apprentis pendant 12 mois ;
- 1 800 € d'aide pour un apprenti supplémentaire ;
- des aides complémentaires alloués par le Conseil régional de Bretagne.

Les + pour les jeunes

- 85 % des apprentis trouvent un emploi à l'issue de leur formation
- 82 %, 4 ans plus tard, connaissent une progression professionnelle et une satisfaction personnelle
- 94 % des anciens apprentis recommandent l'apprentissage à leurs proches.

.Contact développeurs de l'apprentissage : Bertrand Dupic – Directeur emploi qualification formation : 02 99 25 41 72

.Contact Presse : Nicolas Cavagni – Responsable communication : 02 99 25 41 35